

Annexe

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1975)**

Heft 314

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

disposent de 537 hectares seulement en territoire genevois.

Le pôle genevois est largement sous-utilisé en ce qui concerne l'infrastructure hospitalière, scolaire et culturelle. La frontière suscite des investissements qui font double emploi, donc des gaspillages au niveau régional. Le diagnostic est donc largement négatif et il faut ajouter qu'une meilleure organisation de la région, un développement harmonieux de ses parties se heurtent aux limites de la souveraineté nationale. Seul un transfert d'une portion au moins de cette souveraineté pourrait donner vie aux régions transnationales.

ANNEXE

Parmi les premières victimes de la « crise »

109 000 travailleurs frontaliers en Suisse en 1974 ! Soit 39 000 Italiens, 45 000 Français (dont 23 000 à Genève !), 10 000 Allemands et 7000 Autrichiens et autres nationalités (l'Allemagne de l'Ouest accueille 90 000 de ces travailleurs, le Luxembourg plus de 11 000...). Il est évident que de tels totaux supposent des problèmes de coexistence importants. Et de fait, la stagnation de l'économie aidant, la plupart des « communautés » de travailleurs étrangers existantes se trouvent dans une situation précaire.

A la fin de l'année passée se tenait le dixième congrès du groupement des travailleurs frontaliers de l'Ain et de la Haute-Savoie (9951 adhérents en 1974 contre 4333 l'année précédente : un regain d'audience qui est aussi le signe de difficultés accrues rencontrées par les frontaliers sur le front de l'emploi, notamment). En complément de l'étude dont nous donnons des reflets ci-dessus, il est intéressant de rappeler la motion qui donna le ton du congrès (l'action du Groupement se développera à l'avenir dans trois secteurs principaux : la sécurité devant les risques économiques, la sécurité devant la maladie et la sécurité devant la vieillesse) :

(...) « Nous engageons vivement le Groupement à rester très vigilant, en particulier sur les points ci-après :

— L'affiliation des travailleurs frontaliers au régime maladie de la Sécurité sociale, moyennant une cotisation dont le montant reste à définir, la généralisation de l'assurance Sécurité sociale volontaire ne pouvant donner satisfaction aux frontaliers (tarifs trop élevés).

— L'affiliation des frontaliers au Fonds national de garantie de l'emploi.

— La signature et la ratification rapide de la convention sur l'assurance invalidité maladie avec effets rétroactifs.

— La création d'un statut du travailleur frontalier; dans l'immédiat, la parution du côté français, d'un guide du travailleur frontalier, complément du guide genevois.

» Les délégués mandatent la commission administrative et le bureau du Groupement pour obtenir :

— La création d'une caisse complémentaire du chômage.

— L'extension rapide de l'allocation de formation professionnelle suisse pour les enfants des frontaliers poursuivant leurs études ou apprentissage en France.

» Les délégués mandatent également la nouvelle direction afin de faire prévaloir une politique d'organisation régionale fondée sur les priorités suivantes :

— L'unification des secteurs sanitaires et hospitaliers franco-genevois.

— L'accélération de la construction de crèches et de garderies d'enfants.

— Le développement d'une politique commune de transport en commun.

— La redéfinition d'une politique de l'habitat social.

— Le développement d'une politique d'aménagement et d'implantation industriels fondée sur le système d'incitation financière publique et sur la planification concertée en collaboration étroite avec Genève.

» Ces derniers points intéressent l'ensemble des

travailleurs de la région frontalière travaillant en France ou en Suisse, la direction du Groupement devra agir en collaboration avec les organisations syndicales françaises. »

Ces derniers mois, les frontaliers de toutes les zones frontières se sont manifestés par des revendications de plus en plus « dures » et précises. Ainsi les frontaliers des régions italiennes limitrophes du Tessin qui mettent l'accent à la fois sur la garantie de l'emploi (selon les statistiques, dans le haut et le centre de la région du lac de Côme, existent tout au plus 5000 places de travail pour une population de 55 000 habitants, alors que 7000 personnes en provenance de cette région vont travailler tous les jours en Suisse) et sur le problème de l'assurance-maladie pour les chômeurs (la garantie de l'assurance-maladie est automatiquement supprimée au frontalier lorsque son permis de travail pour la Suisse est supprimé). Ainsi les travailleurs frontaliers domiciliés dans le Doubs qui se sont vus touchés en première ligne par la diminution des postes de travail dans nombre d'entreprises horlogères, qu'elles soient jurassiennes ou neuchâteloises.

Dites

Sans vertige, vous qui fûtes
Permanence, vérité,
Dites sur un air de flûte
Comment s'exalte l'été;

Comment les tiges, les graines,
Dénouant la pesanteur,
Font les roses souveraines
Sous un masque de langueur...

Comment l'ombre est consumée
Sitôt le jour, et comment
La Gloire fut allumée
A la cime du tourment.

Gilbert Trolliet